



ESI Angers ESI Rennes ESI Tours
ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Compte rendu du CHSCT spécial de la DISI Ouest du 24 avril 2012

Le premier CHSCT spécial de la DISI Ouest s'est tenu ce mardi 24 avril 2012 dans les locaux de l'ESI de Nantes Marsauderies. Étaient présents

Pour l'administration : Thierry BELLANGER (président), Nathalie Le PLESSIS (pilotage), Charles MERVILLE (Nantes Marsauderies), Dominique DOUILLET (Tours), Philippe HIMILY (Angers), Jean-Michel BINH (Nantes Lotz-Cossé), Sylvie CROC (Rennes), Christine ELLUL (pilotage), Régis SABOUREAU (assistant de prévention) et Virginie AMY (budget)

Pour la CGT : Véronick BUGEON et Olivier DELEMAR (titulaires), Sandrine TEURTRIE (suppléante) et Nathalie AZEVEDO (experte)

Pour la CFDT : Françoise LAPOUJADE et Philippe SAYER (titulaires), Jacques BOUMARD (suppléant) et Dominique FERLAL (experte)

Pour le SNUI Sud Trésor Solidaire : Béatrice BERNAUDIN et Daniel GIRAUDEAU (titulaires), Pascal LEBOUCHER (suppléant), Roselyne PRAMPART et Annie DUPUY (experts).

Introduction

La séance s'est ouverte sur une introduction de Mr BELLANGER déroulant l'ordre du jour en insistant sur les points soumis au vote (Règlement Intérieur, désignation du Secrétaire et budget). Il a rappelé l'importance fondamentale du DUERP pour lequel un gros travail est en cours. Il a enfin annoncé qu'un registre CHS multi-établissement dématérialisé sera mis en place, remplaçant les anciens registres. Il a annoncé que le secrétaire administratif n'est désigné que jusqu'à fin 2012.

Le secrétaire du CHSCT, issu des OS, est lui désigné pour la durée totale de l'instance.

Après lecture des déclarations liminaires, Mr BELLANGER a répondu qu'il partageait les préoccupations des OS, en particulier sur la mise en place du dialogue, sur les dossiers amiante ou prévention des risques psychosociaux. Concernant le budget, par contre, il rappelle qu'il y a deux réserves, une première de 20% (la réserve républicaine) qui sera certainement débloquée en septembre 2012, et une seconde de 6% dont le déblocage est moins certain. Ce budget, au vu des résultats du groupe de travail du 17 avril, lui semble correct.

Mr BELLANGER a déploré l'absence de médecin de prévention coordonnateur lors de cette réunion, celui-ci n'étant pas encore nommé. Nous avons appris la nomination d'Yvonnick PÉDRON au poste d'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail (ISST).

Après lecture de la déclaration intersyndicale proposant Mr DELEMAR comme secrétaire du CHSCT et demandant à ce que soit remonté au CHSCT ministériel le vœux de création de postes de secrétaires adjoints, Mr DELEMAR représentant CGT a été élu à l'unanimité. Mr BELLANGER a alors annoncé la nomination de Mr Philippe HIMILY au poste de secrétaire administratif, rappelant son expérience syndicale comme gage de sa volonté de dialogue.

Règlement intérieur

Sans en faire la lecture in-extenso, Mr BELLANGER a rappelé les principaux éléments

du règlement intérieur. Ainsi le fait que l'ordre du jour des réunions est fixé en commun par le président et le secrétaire, que le calendrier doit planifier 3 réunions ordinaires par an (une le 26 juin, la troisième en septembre) en suivant celui du CT, que seuls les représentants des OS ont voix délibérative. Il a acté que les prochains CHSCT se tiendraient dans des ESI hors de Nantes. Ces déplacements seront l'occasion d'effectuer la visite du site. La publicité du CHSCT sera faite par voie d'affichage (ce qui implique qu'il faudra veiller à ce qu'un panneau d'affichage par établissement soit réservé au CHSCT) en plus de l'Intranet et devra mentionner la liste des membres du CHSCT. Ceux-ci bénéficieront d'une formation de 3 jours en 2012 et 2 jours en 2013. On attend la note qui permettra de déclencher cette formation.

Le règlement intérieur donne des indications sur l'articulation entre le CHSCTR et le CT, en particulier dans le cas de travaux importants. La notion de travaux importants reste à appréhender (déménagement, modification de l'organisation du travail, etc.).

Les lettres de mission de l'ISST et du médecin de prévention coordonnateur seront présentées en CHS dès que l'administration centrale les aura fournies.

Les PV des réunions de CHS seront accompagnés d'un relevé de décisions qui sera seul affiché. Les deux documents seront par contre disponibles sur l'Intranet.

Mr BELLANGER a annoncé que le travail sur le nouveau DUERP avait été commencé avec la visite des établissements de Rennes, Tours et Nantes Marsauderies par Régis SABOUREAU et Christine ELLUL.

Il propose que les visites de site du CHSCT se fassent par une délégation composée, en ce qui concerne les OS, d'un représentant si possible local par organisation, du secrétaire du CHS et du secrétaire administratif. Aux représentants demandant s'il ne pouvait y avoir plus de délégués, Mr BELLANGER répond qu'il convient de rester pragmatique et de tenir compte des besoins des services. On pourra cependant voir au cas par cas.

Il déclare que Régis SABOUREAU n'est affecté comme assistant de prévention qu'à 50% de son temps, mais qu'il s'est vu adjoindre le renfort à 100% de Christine ELLUL, au moins jusqu'à la finalisation du DUERP.

Le règlement intérieur a alors été soumis au vote et a recueilli l'approbation de la CGT et de la CFDT, le SNUI Sud Trésor Solidaire s'étant abstenu.

Note d'orientations ministérielles

Mr BELLANGER a ensuite présenté la note d'orientations ministérielles sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des ministères économiques et financiers. Cette note reprend des notions déjà abordées dans le R I (Règlement Intérieur) et Mr BELLANGER en extrait quatre éléments principaux :

- L'amiante et les substances CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) :
- La DISI se voit déléguer par la DRFIP 44 la gestion des ex-agents du Tripode qui dépendent maintenant d'elle.
- La politique de désamiantage systématique en cas de travaux mettant à jour de l'amiante volatile ou non, en vigueur à Nantes, est maintenue et étendue à la DiSI Ouest.
- La politique de mise à jour des DTA (documents techniques amiante) doit être étudiée par le CHSCT et traitée lors de la prochaine réunion. La CGT préconise la mise à jour systématique par un organisme agréé en cas de travaux et au moins annuelle.

La prévention des risques :

Les quatre principaux risques qui concernent les agents de la DISI sont les risques routiers, les risques électriques, les TMS (troubles musculo-squelettiques) et les RPS (risques psychosociaux). Sur ce dernier point, le CHSCT s'entend pour dire qu'il s'agit d'un sujet particulièrement délicat dont l'appréhension touche aux limites de la vie privée et du dossier médical. Le contenu d'une éventuelle formation ou sensibilisation reste à déterminer par le groupe de travail CHSCT.

Les outils pour le CHSCT :

Bilans, évaluation des actions, visites médicales et Médecin de Prévention... tout est en cours et/ou en attente d'action du secrétariat général. Le sujet est donc à suivre de près par le CHSCT, en n'oubliant pas certaines urgences comme le suivi médical des agents de Tours, interrompu depuis septembre 2011.

Le DUERP : (Document unique d'évaluation des risques professionnels)

Rappelant encore son rôle fondamental, Mr BELLANGER annonce que Mme ELLUL et Mr SABOUREAU ont commencé à travailler sur l'agrégation des DUERP des établissements qui en possédaient un et a effectué des visites sur les sites de la DISI, à l'exception de Nantes Lotz-Cossé et Angers dont la visite est prévue sous peu.

Le projet de nouveau DUERP sera produit dans le mois et présenté au CHSCT, en vue d'une version définitive en 2013.

Concernant les CID, la première vague sera intégrée au DUERP avec la seconde, attendue en septembre 2012.

Plan ministériel pluriannuel 2012-2014

Là encore, on retrouve les mêmes notions que dans le RI ou la note d'orientations. La discussion porte principalement sur le TBVS (tableau de bord de veille sociale) censé enregistrer un socle d'indicateurs portant sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Le CHSCT soulève la difficulté, pour ne pas dire l'inconsistance, à chiffrer des notions comme la santé ou la sécurité.

Ce plan prévoit la livraison au premier semestre 2012, voire début 2013, de plusieurs outils informatisés dont le DUERP ou le PAP (programme annuel de prévention), sans donner le détail sur le contenu et les fonctionnalités de ses outils. Là encore, le CHSCT ne peut qu'être en attente.

Registres CHS

Les registres des différents ESI sont passés en revue. Le projet de second bâtiment à Nantes Marsauderies n'étant pas encore acté, les actions impliquant de gros travaux ne seront pas validées avant 2 ou 3 mois. La direction va étudier et proposer un nouveau mode de planification des visites médicales quinquennales (actuellement basé sur l'année de naissance) afin d'éviter les effets de « décennalisation » des visites lorsqu'un événement quelconque empêche leur réalisation une année donnée.

Les problèmes rencontrés par le service SAS de Nantes Lotz-Cossé seront résolus par le déménagement des agents dans un nouveau bureau dans le courant du mois de mai. Il ne

semble pas possible de déplacer, même temporairement, l'imprimante en cause.

Mr BELLANGER précise que ce service va connaître à moyen terme d'autres changements importants dans le cadre du déménagement des serveurs au SPS, et qu'il compte de plus s'attaquer à la question des imprimantes qu'il juge « surnuméraires » sur le site de Lotz-Cossé.

Le registre CHS multisite informatisé sera mis en ligne sur l'Intranet dans un délai très court. Il ne manque que les habilitations. Les OS font remarquer qu'il manque la possibilité d'apporter un commentaire à une question déjà répondue (à l'image de la colonne « Suivi par l'administration » du registre de Tours). Cela pourra faire l'objet d'une évolution de l'outil.

Il est décidé par le comité de conserver sous forme d'archives l'historique des registres issus des établissements. Seules seront reportées dans le nouveau registre les questions en cours.

Il n'est pas possible d'ouvrir les registres aux intervenants extérieurs qui doivent passer par le gestionnaire de site pour faire remonter leurs observations.

Mr BELLANGER rappelle la portée juridique du registre de CHS.

Budget

Le budget de 61 000€ dont sont mis à disposition 48 000€ en début d'année est ensuite versé au débat. La réserve de 6% fait l'objet de la réprobation unanime des OS. Les dépenses étudiées lors du GT du 17 avril sont adoptées, sous réserve que la « formation de cariste » soit rebaptisée « habilitation cariste » puisque c'est bien de cela qu'il s'agit. La première dénomination impliquerait une prise en charge par la DISI.

Le budget alloué reçoit un vote unanimement contre, du fait de la réserve de 6% et de l'incertitude – même faible – sur la levée en septembre de la réserve républicaine de 20%. L'engagement des dépenses telles que définies en GT le 17 avril est par contre adopté à l'unanimité.

La mise en place d'une alarme de type « flash » sur le toit de l'établissement de Rennes soulève la demande que soit étudiée systématiquement l'audibilité des alarmes dans tous les lieux des ESI.

Questions diverses

Le CHSCT regrette encore l'absence à cette réunion du médecin de prévention coordonnateur et de tous les médecins de prévention, appelés ailleurs ce jour.

Les OS rappellent à Mr BELLANGER l'obligation prochaine d'équiper les véhicules administratifs d'éthylotests.

Elles demandent également à être informées de la nomination du « Correspondant Qualité de Vie au Travail » et rappellent qu'une note d'information sur la conduite à tenir en cas d'accident grave est prévue au Plan pluriannuel.

En remerciant les participants pour la qualité des débats, Mr BELLANGER lève la séance à 13h10.

Voir sur le site :

Les déclarations liminaires et le tableau récapitulant les crédits CHSCT et dépenses votées.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/spip.php?article226>

Le compte rendu du groupe de travail du 17 avril

<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/spip.php?article221>

N'hésitez pas, faites remonter vos questions et souhaits à nos représentants.

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques

Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Temps partiel :

Qualification informatique le cas échéant :

Adresse administrative :

Adresse Mail :

Date :

Signature